

## Anthropologie et Sociétés



Françoise-Romaine OUELLETTE, L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture et Les Presses de l'Université Laval. Coll. " Diagnostic ", 1996, no 21, 119 p., bibliogr.

Jocelyne Côté

Médiations chamaniques. Sexe et genre  
Volume 22, Number 2, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015550ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/015550ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

### ISSN

0702-8997 (print)  
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Côté, J. (1998). Review of [Françoise-Romaine OUELLETTE, L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture et Les Presses de l'Université Laval. Coll. " Diagnostic ", 1996, no 21, 119 p., bibliogr.] *Anthropologie et Sociétés*, 22 (2), 224–226.  
<https://doi.org/10.7202/015550ar>

Françoise-Romaine OUELLETTE, *L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture et Les Presses de l'Université Laval, Coll. « Diagnostic », 1996, n° 21, 119 p., bibliogr.

Le phénomène de l'adoption au Québec mobilise une pluralité d'acteurs et soulève des questions fondamentales concernant la filiation et l'identité. Françoise-Romaine Ouellette présente les enjeux principaux et les pratiques modernes reliées à l'adoption au Québec. En effet, « [l']intention de ce livre est d'apporter un éclairage sur l'évolution récente des pratiques en adoption, de montrer comment s'organise cette forme de circulation d'enfants, en fonction de quelles valeurs et de quels intérêts » (p. 8). Il est composé de cinq chapitres qui traitent successivement des usages sociaux de l'enfant, du rôle médiateur de l'État, de la situation des adoptants face à l'expertise psychosociale, de la formation de groupes d'intérêt face à l'adoption internationale et de la dynamique d'ensemble du processus d'adoption.

Les usages sociaux de l'adoption au Québec sont examinés par le biais d'un historique des conceptions culturelles de la parenté, soulignant l'évolution des comportements familiaux et celle des pratiques d'adoption. L'auteure signale en marge l'existence de pratiques d'adoption différentes ailleurs dans le monde. Selon elle, la préférence québécoise pour l'adoption plénière, qui établit comme unique filiation légitime celle des parents adoptifs, s'appuie sur une norme culturelle d'exclusivité de la parentalité, concédée naturellement aux liens consanguins. Ce type d'adoption requiert que les droits et devoirs naturels des parents biologiques leur soient retirés avant que ne puissent en jouir les adoptants. L'État intervient dans ce processus de substitution pour sanctionner la légitimité de la filiation. Cette procédure s'avère d'autant plus nécessaire que la filiation biologique est considérée comme inaltérable. L'adoption agit comme *institution de filiation*, comme *procédure légale qui crée de la parenté*. D'après l'auteure, l'adoption plénière a des effets identitaires importants, dont la disparition de l'ancienne filiation, la mise à distance par l'État de la filiation biologique (p. 11). Un paradoxe identitaire surgit ainsi dans l'adoption plénière : la filiation adoptive est exclusive bien que la filiation biologique demeure inaltérable (p. 35).

Au Québec, il semble que la plus grande part des adoptions effectuées « à l'interne » corresponde à la régularisation de situations familiales où les conjoints de familles recomposées (incluant les conjoints de même sexe) manifestent le souhait d'adopter les enfants issus d'alliances précédentes. L'adoption extrafamiliale, quant à elle, est surtout le fait de couples infertiles maintes fois déçus par les techniques médicales de reproduction assistée, et de femmes célibataires. Pour ces dernières catégories d'adoptants, le fait de choisir l'adoption québécoise plutôt que l'adoption internationale dépend de facteurs aussi divers que les coûts engendrés par les démarches légales et administratives, les attentes et désirs exprimés, la disponibilité des enfants québécois (particulièrement des enfants en bas âge) et l'évaluation psychosociale à laquelle ils doivent se soumettre.

L'auteure décrit de manière sensible et complexe le processus administratif dans lequel s'engagent les adoptants, les dédales administratifs et les démarches légales, les lenteurs procédurales, les émotions qui entrent en scène, les rapports avec les intervenants des services de protection de l'enfance et les motivations qui finalement entraîneront le choix de la filière québécoise ou de la filière internationale. Dans ce processus long et difficile, les espérances des adoptants se heurtent aux exigences juridico-administratives. Considérés comme une formalité par les adoptants, le processus d'adoption et l'évaluation des capacités parentales sont vus davantage comme une démarche de réflexion de la part des

intervenants et une façon d'éprouver le sérieux du projet d'adoption. Cette dimension de pouvoir dans l'évaluation psychosociale bouscule les désirs des adoptants qui la vivent parfois très durement. La conciliation difficile entre la mission des intervenants engagés dans la protection de l'enfance et les désirs des adoptants oriente parfois le choix du côté de l'adoption internationale où les procédures légales et administratives sont moins lourdes, malgré des frais d'adoption nettement plus élevés.

L'analyse de l'évolution du système juridico-administratif québécois d'adoption permet à l'auteure de souligner le rôle médiateur de l'État dans les pratiques adoptives modernes. Selon elle, pratiques d'adoption et développement d'un système étatique de protection de l'enfance ont une histoire concomitante au Québec : « L'histoire de l'adoption, en tant qu'institution légale est aussi celle de l'établissement d'une marge d'intervention des pouvoirs publics dans une pratique familiale privée » (p. 41). L'abolition des placements privés à la fin des années 1960 est suivie par la création d'organes gouvernementaux consacrés à la régulation et au contrôle de la circulation des enfants : le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) et les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ ou centres jeunesse). Des organismes privés et communautaires (associations d'adoptants, agences d'adoption, etc.) s'ajouteront progressivement pour constituer un réseau d'intermédiaires et de services.

L'essor de l'adoption internationale depuis quelques décennies pose à la société québécoise des problèmes et des défis particuliers. Les dédales administratifs et le manque d'enfants québécois disponibles, ajoutés à une demande croissante d'adoption, auraient contribué à la création et au développement de structures tournées vers l'adoption internationale. L'auteure fait la description des procédures et des enjeux spécifiques à l'adoption internationale et de leur évolution depuis quelques années. Selon elle, la part du don dans l'adoption demeure toujours dans un équilibre fragile entre les attentes des adoptants et la préservation de l'*intérêt supérieur* de l'enfant que garantit l'intercession gouvernementale : l'enfant ne se donne pas, l'adoption est un don fait à l'enfant. Mais les principes légaux et les procédures administratives qui placent les droits de l'enfant au-dessus de ceux que réclament les adoptants sont périodiquement l'objet de critiques de la part des associations de parents adoptifs : ceux-ci voient, en effet, dans la lenteur des procédures une ingérence excessivement contraignante de l'État dans les affaires familiales privées. Selon l'auteure, le danger de basculer dans la mercantilisation de l'adoption demeure très réel et justifie la vigilance avec laquelle on procède à la circulation intranationale ou internationale des enfants.

Les adoptants et les parents adoptifs se sont mobilisés depuis quelques années pour s'entraider et faire pression sur l'État québécois en vue de l'inciter à s'ouvrir à l'adoption internationale et à en faciliter la pratique. Des organismes intermédiaires, agréés par le gouvernement, arrangent les adoptions, gèrent offres et demandes. Ainsi autour de l'enfant s'articulent des intérêts et des acteurs divers : négociant État québécois et États étrangers, intervenants du SAI et des CPEJ, adoptants et adoptés, organismes intermédiaires et organismes de soutien et de défense des droits des adoptants. Pour l'auteure, l'enjeu principal de l'adoption, en tension constante entre droits des adoptants et droits de l'adopté, demeure la préservation nécessaire de l'intérêt de ce dernier.

La collection *Diagnostic*, dans laquelle paraît cet ouvrage, s'intéresse aux sujets brûlants de l'actualité et s'adresse au grand public. C'est en conséquence dans un style d'écriture agréablement accessible que l'auteure présente le fruit de ses réflexions et recherches anthropologiques dans le domaine de l'adoption. Balisé par quantité de sous-titres évocateurs, ce livre expose avec clarté et concision les enjeux fondamentaux des pratiques adoptives aux Québec, les acteurs impliqués dans ce processus de filiation et les conséquences sociales de la circulation des enfants à l'échelle internationale. *L'adoption. Les acteurs et*

*les enjeux autour de l'enfant* constitue à la fois un ouvrage de base pour les étudiants, chercheurs et professionnels intéressés par la question de l'adoption au Québec et un livre de chevet utile aux futurs candidats à l'adoption.

Jocelyne Côté  
 Département d'anthropologie  
 Université Laval  
 Sainte-Foy  
 Québec G1K 7P4

---

Gertrude MIANDA, *Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa*. Paris, L'Harmattan, 1996, 193 p., fig., photogr., ann., bibliogr.

Gertrude Mianda n'est pas le premier auteur à écrire sur les femmes africaines et le pouvoir. La croissance de la littérature féministe sur le sujet et l'existence de cadres conceptuels développés par les agences de développement international afin d'étudier les relations de genre témoignent de l'intérêt couramment porté à ce sujet. En se plaçant dans la perspective des femmes africaines elles-mêmes et en utilisant une méthode d'analyse inspirée par le travail de Michel Foucault, Mianda nous offre toutefois une contribution nouvelle aux travaux effectués sur le pouvoir à l'intérieur des rapports de genre. Elle nous livre également un portrait des femmes africaines qui nous contraint à reconsidérer des hypothèses sur lesquelles notre perception intellectuelle de leur situation avait jusqu'ici été fondée.

Tiré d'une adaptation de sa thèse de doctorat en sociologie, le livre de Mianda peint un portrait en profondeur de la vie des femmes productrices de légumes à la périphérie de la ville de Kinshasa, dans l'ancien Zaïre (maintenant devenu la République démocratique du Congo). Mianda a étudié deux groupes de femmes travaillant au « Centre maraîcher de Ndjili » et dans la vallée de Funa pendant la période de trois mois correspondant à la saison horticole ; elle a examiné les effets de pouvoir dans les relations de genre tels qu'ils se présentent dans les activités liées à la production maraîchère.

Le livre comprend six chapitres précédés d'une description du contexte social, économique et historique dans lequel les maraîchères de Kinshasa vivent et travaillent. Le premier chapitre donne une description détaillée (étayée par le propos des femmes elles-mêmes) de toutes les étapes importantes du procès de production, depuis l'acquisition des moyens de production et de travail jusqu'aux relations sociales inhérentes au processus. Ce faisant, Mianda met en scène le « procès de production maraîchère » afin de le voir comme un « lieu de pouvoir » (p. 17).

Dans les chapitres suivants, Mianda explore plus particulièrement les relations socio-sexuelles en jeu dans le processus de production ; elle met en lumière l'action du pouvoir et rend explicites les voies par lesquelles les femmes réussissent à surmonter les obstacles qui inhibent leur liberté personnelle et le contrôle qu'elles exercent sur le processus de production. La nature du pouvoir selon Mianda détermine son aptitude à analyser ses rouages dans l'espace de production. Comme pour Michel Foucault, le pouvoir peut être aperçu à travers son fonctionnement ; il s'agit d'« un mode d'action de quelques-uns sur les actions de quelques autres et il se présente comme un réseau de relations toujours tendues, continuellement en activité. Il se conçoit sur le modèle de la bataille perpétuelle » (p. 15).

La « bataille perpétuelle », dans ce cas, est le lieu de production où les relations de pouvoir jouent constamment et dans lequel nous pouvons observer les stratégies et tac-